

Chers parents,

Votre centre hospitalier fera enregistrer la naissance de votre enfant par le bureau de l'état civil (Standesamt) de Mannheim, K 7, 68159 Mannheim. Veuillez remplir consciencieusement cette déclaration et la remettre **avec les documents mentionnés ci-après à l'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE.**

Ce qu'il faut présenter au bureau de l'état civil :

Dans le cas de parents mariés	Livret de famille ou actes de naissance des deux parents et acte de mariage ou copie certifiée conforme du registre des mariages Les actes en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté.
Dans le cas de parents non mariés	Actes de naissance des deux parents. Si la mère était mariée : acte de mariage avec pièce justificative sur la dissolution du mariage (jugement définitif de divorce ou acte de décès de l'époux) Les actes en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté.
Pour certifier l'identité	Carte d'identité ou passeport (le cas échéant, avec le titre de séjour)

Si vous avez des **questions**, vous pouvez nous contacter au numéro suivant : **0621/ 293-3101.**

Déclaration relative au nom d'un enfant	
(doit être remplie personnellement par le père et la mère)	
Date de naissance _____	<input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin
Notre enfant doit porter <input type="checkbox"/> le <input type="checkbox"/> les	prénom(s) _____
et le nom de famille _____.	
* Pour les parents portant des noms différents et ayant l'autorité parentale conjointe pour l'enfant : Nous savons que le nom ainsi défini s'applique également à nos autres enfants pour lesquels nous avons l'autorité parentale conjointe (article 1617 I du code civil allemand [BGB]). Attention : les prénoms avec trait d'union sont considérés comme un seul prénom ! Veillez à ce que l' orthographe des prénoms corresponde exactement à ce que vous souhaitez. Une fois l'authentification certifiée, il n'est plus possible d'apporter des modifications ou des compléments.	
Pour les parents non mariés :	
Une reconnaissance de paternité a-t-elle déjà eu lieu avant la naissance ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Après de quel service d'aide sociale à l'enfance (Jugendamt) ou bureau de l'état civil (Standesamt) cette déclaration a-t-elle été remise ? _____	
Une déclaration d'autorité parentale conjointe a-t-elle déjà été remise ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
(Veuillez joindre les pièces justificatives correspondantes)	
Signature de la mère (le cas échéant, nom de naissance)	Signature du père (le cas échéant, nom de naissance)
Lieu de résidence (<u>résidence principale</u>), rue, numéro, de la mère	Lieu de résidence (<u>résidence principale</u>), rue, numéro, du père
Numéro de téléphone :	Numéro de téléphone :
Religion :	Religion :
Renseignements uniquement à des fins statistiques : La mère de l'enfant a-t-elle une activité professionnelle ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Quantième enfant de la mère ? ____° enfant Quantième enfant issu de ce mariage ? ____° enfant	
Date de naissance et lieu de naissance de l'enfant précédent :	